

Renens, le 19 juin 2017

## Convention de subventionnement multipartite entre la Ville de Renens et la Fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau

**La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal l'autorisation de signer une convention multipartite de subventionnement avec la fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau. Cette convention réunit pour la première fois dans l'Ouest lausannois l'ensemble des communes du district, ainsi que celle de Jouxens-Mézery, la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud autour d'un projet culturel d'envergure. L'objectif est d'atteindre en 2020 un soutien de CHF 8.- par habitant, rejoignant ainsi l'effort consenti depuis de nombreuses années par la Ville de Lausanne pour le fonctionnement de l'institution. La subvention de l'Etat de Vaud quant à elle, après deux augmentations successives en 2015 et 2016, restera stable durant les quatre ans que recouvre la convention.**

Le TKM est une institution fondée par Philippe Mentha en 1979, dont la direction a été reprise par Omar Porras le 1<sup>er</sup> juillet 2015. De par sa ligne artistique, le TKM est reconnu depuis de longues années comme le seul théâtre de répertoire de la région.

En parallèle à l'entrée en fonction du nouveau directeur, le Conseil communal de Renens autorisait la Municipalité à créer la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau (TKM) afin de promouvoir la culture de l'art dramatique au travers de la gérance et de l'exploitation du TKM. Les autres membres signataires sont les communes de Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, St-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Jouxens-Mézery et l'Etat de Vaud.

Afin d'assurer au TKM une planification financière durant une période déterminée et à l'instar d'autres institutions culturelles subventionnées une convention de subventionnement entre les Communes, l'Etat de Vaud et la Fondation a été établie pour 4 ans avec pour objectifs notamment de développer les publics et ouvrir le théâtre sur le district.

Les communes du district de l'Ouest ainsi que Jouxens-Mézery soutiennent actuellement le théâtre dans des proportions variant entre CHF 3.- et CHF 6.- par habitant. Avec le modèle proposé par cette convention de 4 ans, soit pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020 (avec une entrée en vigueur rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2017), leur participation augmentera graduellement afin d'atteindre CHF 8.- par habitant en 2020.

Pour Renens, commune territoriale, se rajoute historiquement une subvention d'un montant équivalent à la taxe sur le divertissement perçue auprès du TKM ainsi que récemment un soutien de CHF 10'000.- pour la location d'un lieu de stockage.

Le TKM représente dans le paysage théâtral régional une vraie chance pour les communes de l'Ouest lausannois. Avec l'arrivée d'Omar Porras à sa direction, la mission de création et d'accueil d'œuvres théâtrales classiques et contemporaines est garantie, ainsi qu'un rayonnement local, national et international. L'ambition d'en faire un lieu artistique inscrit dans la politique culturelle de l'agglomération, dans un quartier en pleine mutation, justifie de le doter d'une planification financière rigoureuse et à la hauteur de ses ambitions.

Cette convention multipartite sera présentée dans les conseils législatifs des communes du district et de Jouxens-Mézery entre juin et octobre 2017.

### **Renseignements :**

**Myriam Romano-Malagrifa**

*Conseillère Municipale  
Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport  
et Présidente de la Fondation du TKM – Théâtre Kléber-Méleau  
078 848 45 34*